

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

VADE MECUM - Note d'étape sur l'expérimentation au 31 décembre 2010- AP2

Ce document a vocation à expliciter la façon dont le rapport d'étape sur l'expérimentation au 31 décembre 2010 devra être rédigé par les porteurs de projets.

La note d'étape est un document de communication
présentant brièvement le projet et ses avancées.

Cette note a vocation à être diffusée
sur le site internet www.experimentationsociale.fr.

La **note d'étape** devra être un document rédigé et ne pourra pas consister en une liste d'informations brutes. Elle doit permettre de fournir à un lecteur non initié, et n'ayant pas connaissance du projet par ailleurs, des informations claires quant à la nature de l'expérimentation qui est conduite et sur son avancement au 31 décembre 2010. Les informations qui y figurent seront donc les plus récentes disponibles.

Il ne s'agit pas de revenir outre mesure sur les ajustements qu'a connus le projet – c'est l'objet du *compte rendu d'exécution* qui est à fournir par ailleurs-, mais sur l'état auquel il se situe à date et les premiers enseignements qui peuvent en être tirés.

Cette note d'étape fera l'objet d'un dépôt en ligne sur l'extranet du site <http://www.experimentationsociale.fr>, avant le 31 janvier 2011, grâce aux codes d'accès qui vous ont été communiqués.

Cette note présentera une longueur maximale de 4 pages, et ne comprendra pas d'annexes*. Elle comportera deux parties :

1/ Rappel : les objectifs et le public cible (1/2 page)

Cette partie devra reprendre les principaux éléments de l'expérimentation tels qu'ils sont aujourd'hui définis :

Quels sont les objectifs et les publics ciblés par cette expérimentation ? Ces objectifs ont-ils varié depuis le démarrage de l'expérimentation ? En expliquer les raisons.

2/ Les modalités opérationnelles de l'expérimentation et l'état d'avancement (1- 2 pages)

Cette partie actualisera les informations transmises en juillet 2010 et décrira comment concrètement ces objectifs sont mis en œuvre en termes de construction du projet et des différentes étapes de son déroulement ;

*Si vous souhaitez nous faire parvenir des documents annexes (rapports, compte rendu de comité de pilotage, supports de communication écrits ou électroniques etc...) merci de le faire soit par courrier, soit par courriel à l'adresse fonds-jeunes@jeunesse-sports.gouv.fr, en précisant en objet AP1 et votre numéro de projet.